



Offre d'emploi

Directeur(trice) du service de l'urbanisme et de l'environnement

Sise dans un cadre naturel magnifique, la Ville de Cookshire-Eaton offre à ses 5 300 citoyens un milieu de vie exceptionnel avec de grands terrains boisés, des services de qualité, un cadre tranquille et enchanteur. Cookshire-Eaton est un site d'activités culturelles et de plein air à quelques kilomètres seulement du centre-ville de Sherbrooke. Elle dispose d'un budget de 10 millions de dollars et compte près de 60 employés, dont plus de 25 permanents. Afin de compléter son équipe de gestion, elle cherche à s'adjoindre les services d'un(e) directeur(trice) du service de l'urbanisme et de l'environnement.

DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous l'autorité de la direction générale, la personne titulaire du poste devra conseiller le directeur général sur la mise en œuvre de la vision stratégique d'aménagement pour l'ensemble du territoire. À cet effet, elle doit analyser les enjeux d'aménagement du territoire municipal dans son ensemble en tenant compte des réalités de la Ville de Cookshire-Eaton. De plus, elle devra établir un plan d'action afin d'illustrer les possibilités de transformation quant à la préservation, la mise en valeur et le développement du territoire de la municipalité afin de guider les projets de développement.

Enfin, elle devra chapeauter les efforts de la Ville en matière de développement durable ainsi que de coordonner les dossiers relatifs aux lagunes de Cookshire-Eaton ainsi que des sablières et gravières. Les principales fonctions sont :

- Planifier, diriger et contrôler les activités de sa Direction;
- Collaborer à l'élaboration et la révision de plans d'aménagement, d'urbanisme, d'environnement et autres outils de planification;
- Assister aux réunions des divers comités au sein de la Ville relatif à l'urbanisme et voir à rédiger les procès-verbaux, à titre de secrétaire de ces comités;
- Élaborer, participer à la rédaction et veiller à tenir à jour toute la réglementation d'urbanisme (zonage, lotissement et construction), faire des recommandations sur son application et produire les rapports et études pertinents à la réglementation;
- Recevoir les plans et projets d'aménagement privés et publics, faire la vérification de leur conformité avec les règlements municipaux ainsi que toutes autres législations en vigueur; faire les recommandations appropriées;
- Traiter les dossiers de dérogations mineures ainsi que tout autre mécanisme de prise de décision discrétionnaire et en assurer le suivi;
- Agir comme personne-ressource en matière d'urbanisme et d'environnement pour la Ville;
- Superviser l'émission des permis et certifications faite par l'inspecteur municipal relatif aux règlements d'urbanisme;
- Préparer et soumettre à son supérieur les prévisions budgétaires de sa Direction; Administrer son budget tel qu'autorisé et voir à l'analyse des résultats;
- Agir comme personne désignée en vertu de la *Loi sur les compétences municipales*;
- Être responsable de l'inspection des mauvaises herbes selon les articles 7 et 8 de la *Loi sur les abus préjudiciables à l'agriculture*;
- Voir à la gestion des professionnels externes mandatés pour certaines activités liées à la direction;
- En relation avec la MRC, collaborer à l'inspection des cours d'eau, de l'enlèvement des embarras et nuisances et aux dossiers reliés à l'aménagement du territoire;
- Gérer le personnel sous sa responsabilité;
- Être responsable de la vérification des installations septiques;
- Assumer la charge de projets particuliers;
- Toutes autres tâches connexes.



EXIGENCES DU POSTE

- Détenir un diplôme universitaire de 1er cycle en urbanisme ou en relation directe avec le poste; un diplôme d'études collégiales en technique d'aménagement et d'urbanisme ou détenir une formation universitaire en aménagement du territoire ou toute autre formation jugée équivalente;
- Être membre de l'Ordre des urbanistes du Québec (atout);
- Détenir une expérience pertinente d'au moins 3 ans dans des fonctions similaires dans le milieu municipal;
- Avoir de bonne connaissance de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la *Loi sur la protection du territoire agricole*, la *Loi sur la qualité de l'environnement*, *Règlement provisoire contribuant à la protection des milieux hydriques* (Q-2, r.22), *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* (Q-2,r.35.2), la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables ainsi que toute autre loi et règlement pertinents à l'exécution des fonctions.
- Expérience pertinente dans le domaine de l'urbanisme et également au niveau de l'émission des permis et de l'inspection;
- Expérience dans les domaines relatifs à l'environnement, au développement durable et en milieu municipal;
- Maîtrise de la langue française orale et écrite;
- Bonne connaissance de la langue anglaise;
- Excellente connaissance en informatique et des logiciels de la suite Office;
- Connaissance du logiciel Sigale (un atout);
- Connaissance du logiciel Sygem (un atout);
- Permis de conduire valide classe 5;
- Compétences recherchées : Être organisé, structuré et en mesure de gérer divers dossiers simultanément dans les délais prescrits; Sens de l'éthique, organisation, rigueur, leadership, autonomie, entregent et capacité de communiquer; Aptitude marquée pour le service à la clientèle et le service aux citoyens; Capacité à saisir les différents enjeux et faire preuve de vision globale; Avoir des aptitudes à résoudre des problèmes complexes de façon novatrice.

CONDITIONS

- Horaire de travail : Poste permanent à temps plein à raison de 35 heures par semaine, établi selon des besoins du service, avec possibilité d'y comprendre du travail de soir à l'occasion.
- La rémunération est établie selon les compétences et les conditions selon la convention collective en vigueur.
- Entrée en fonctions : Dès que possible.

CANDIDATURES

- Dépôt de candidature au plus tard le 16 juin 2022 :

VILLE DE COOKSHIRE-EATON
Ressources humaines – Urbanisme
220, rue Principale Est
Cookshire-Eaton (Québec) J0B 1M0
cookshire-eaton@hsfqc.ca / 819 560-8585

- Traitement confidentiel de toute candidature et respect du principe de l'équité en matière d'emploi.
- Considérant que le poste est à combler rapidement, nous pourrions procéder aux entrevues avant la date limite d'affichage.
- La Ville de Cookshire-Eaton remercie à l'avance toutes les personnes ayant manifesté leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec celles dont la candidature sera retenue et se réserve le droit de n'en retenir aucune.